ROYAUME DU MAROC

INSTITUT AGRONOMIQUE ET VETERINAIRE HASSAN II



معهد الحسن الثاني للزراعة والبيطرة

N°.....SGRH/DRHAS/SC

DECISION

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT AGRONOMIQUE ET VETERINAIRE HASSAN II

(/u le Dahir N°1.58.008 du 04 chaâbane 1377 (24 février 1958) portant statut général de la Fonction Publique, tel qu'il a été modifié et complété;

(/u le Décret Royal N°513.67 du 09 Moharrem 1388 (08 Avril 1968) portant création de l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II, tel qu'il a été modifié et complété;

(/u le Décret N° 2.21.179 en date du 20 rajab 1442 (4 mars 2021), portant nomination du Professeur EL HRAIKI Abdelaziz en qualité de Directeur de l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II à compter du 4 mars 2021;

(/u Décret N° 2-11-681 du 28 Di hija 1432 (25 novembre 2011) relatif aux modalités de nomination des chefs de division et des chefs de service au sein des administrations publiques.

(/u la circulaire N°07.2013 en date du 29 Avril 2013 relative à la procédure de nomination aux postes de responsabilités au sein des établissement publics ;

(/u la décision portant organigramme de l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II en date du 09 décembre 2010 ;

(/u les nécessités de service.

DECIDE

ARTICLE PREMIER: D'ouvrir l'appel à candidature en interne et en externe au poste de Chef du Département Audit Interne et Contrôle de Gestion.

ARTICLE DEUX: Sont éligibles au poste de Chef du Département, les cadres remplissant les conditions ci-après :

- Être classé au moins au grade d'Administrateur 2ème Grade, ou d'Ingénieur d'Etat 1er Grade, ou autre grade ayant un indice similaire.
- Disposer, au moins d'un diplôme donnant accès au grade d'Administrateur 3^{ème} garde ou grade équivalent;
- Avoir une ancienneté d'au moins quatre ans en qualité de cadre titulaire ou cinq ans pour les cadres contractuels des administrations publiques et collectivités locales ;
- Avoir des connaissances parfaites avec les activités et missions qui incombent au poste à pourvoir.

<u>ARTICLE TROIS</u>: Les qualifications et les compétences requises pour occuper le poste à pourvoir ainsi que les missions attribuées à ce dernier, sont précisées dans la fiche de poste à télécharger sur le site <u>www.iav.ac.ma</u>.

Pr. Abdelatiz FL HRAIKI

3

Directeur de l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II

ARTICLE QUATRE : Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

- Une demande de candidature au poste de chef du Département Audit Interne et Contrôle de Gestion ;
- Un curriculum vitae précisant les compétences du candidat, son parcours académique et professionnel, ainsi que les postes occupés ;
- Un plan d'action et une méthodologie de travail proposés par le candidat pour la gestion du poste concerné en vue de le développer;
- L'autorisation du supérieur hiérarchique ;
- Pour les fonctionnaires du Département de l'Agriculture, une autorisation émanant de la Direction des Ressources Humaines est exigée.

ARTICLE CINQ: Les dossiers de candidature sont déposés au bureau d'ordre de l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II, sis Allal Al Fassi, Madinat Al Irfane Rabat, au plus tard le 17 Mai 2024 à 16h00

Directeur de l'Institut Agroncimique et Vétérinaire Hassan II

22 Avr. 2024